

**N° D'ORDRE : 2019-198**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 05*

*Excusé : 00*

*Absents : 02*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 27*

*Date de convocation : 10 Décembre 2019*

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France (départ à 19h41, pouvoir à M. MARIN pour le point n°19) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - M. CHAMBELLAND Michel - Mme. BALS Fabienne (arrivée à 18h58, participe à partir du point n°9) - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain à M. le Maire – Mme DEFAUX Catherine à M. BALLESTER – M. TOULOUSE Christian à Mme. MONTAGNE Françoise – Mme. ESPOSITO Annie à Mme. ROURE Simone – Mme. LABROUSSE Sylvie à M. HOEHN Gérard.

Excusée :

Absente : Mme LEVY Severyn – M. CORNU François.

**18 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2019-08 – ASSURANCES DE LA COMMUNE ET DU CCAS**

Monsieur le Maire précise que le marché relatifs aux assurances de la commune et du CCAS prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour une durée de 4 ans sous réserve de notification avant cette date.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que ledit marché concerne la souscription et la gestion de contrats d'assurances couvrant les risques spécifiés dans les lots ci-après, par la voie d'une procédure d'appel d'offres en application des articles R2161-1 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Il est par ailleurs précisé que pour les lots 2 et 4, la ville intervient pour son propre compte et en qualité de coordonnateur pour le compte du CCAS dans le cadre d'un groupement de commandes constitué en application des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique. Il est convenu que chacun des membres du groupement passera un marché distinct auprès de l'attributaire retenu par le coordonnateur.

Une publication a été effectuée sur le JOUE, sur le site internet de ville de Saint-Mandrier-sur-Mer ainsi que sur le site emarchespublics.fr du 1<sup>er</sup> Octobre 2019 au 8 Novembre 2019.

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que le présent marché public fait l'objet d'un allotissement, conformément aux articles R2113-1 et R2113-2 du code de la commande publique :

- Lot n°1 : Dommages aux biens ;
- Lot n°2 : Responsabilité civile ;
- Lot n°3 : Parc automobile ;
- Lot n°4 : Risques statutaires ;
- Lot n°5 : Cyber risques.

Il est précisé que : 18 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : EQUATION MANAGEMENT - SHAM - ASTER - GRAS SAVOYE - SAGA - CABINET ALEXANDRE CHEVALLET - YVELIN SAS - GAN ASSURANCES CABINET SELLENET - SARRE ET MOSELLE - CYBER COVER - CABINET ALEXANDRE CHEVALLET - WANAO - ACL COURTAGE - SOFAXIS - CABINET JF VIVARES - SMACL - TOTAL - ARGANCE CONSEILS.

9 plis sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-Sur-Mer dans les délais sur la plateforme dématérialisée :

- Lot n°1 : 2 plis : VHV / CBT PILLIOT - SMACL ;
- Lot n°2 : 3 plis : VHV / CBT PILLIOT - SMACL - AREAS / CBT PNAS;
- Lot n°3 : 3 plis : GLISE / CBT PILLIOT - GROUPAMA - SMACL ;
- Lot n°4 : 3 pli : AXA / CBT GRAS SAVOYE - SMACL -ALLIANZ / CBT SOFAXIS ;
- Lot n°5 : 4 pli : MMA / CBT CHEVALET - SMACL GENERALI / CBT ACL COURTAGE -HISCOX / CBT SAGA ;

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

1. Valeur technique	60 %
2. Conditions financières	40 %

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offre, réunie le 11 décembre 2019 à 10h à la salle Procida, a donné un avis favorable pour l'attribution des différents lots :

- Lot n°1 : SMACL - 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort - pour un montant de 13 687,00 € (taux à 0,8889 %).
- Lot n° 2 : SMACL - 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort - pour un montant de 5 063,00 € (taux à 0,223 %). Il est précisé que l'option complémentaire IAC a été retenue par la commune pour la somme de 403 €.
- Lot n°3 : SMACL - 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort - pour un montant de 9 876, 00 €.
- Lot n°4 : ALLIANZ / CRT SOFAXIS - Route de Creton, 18110 Vasselay - pour un montant de 23 402,00 € (taux à 1,33 %). Il est précisé que l'option complémentaire MLD-LM n'a pas été retenue par la commune.

- Lot n°5 : HISCOX / CBT SAGA – 12, Quai des Queyries, CS 41177, 33072 Bordeaux – pour un montant de 1 760,00 €.

Suite à la consultation et à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres qui se déroula le mercredi 11 décembre 2019 à 10h à la salle Procida, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix des candidats (le marché fait l'objet d'un allotissement) pour l'attribution du marché relatif aux assurances de la commune et du CCAS :

- Lot n°1 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 13 687,00 € (taux à 0,8889 %).
- Lot n° 2 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 5 063,00 € (taux à 0,223 %). Il est précisé que l'option complémentaire IAC a été retenue par la commune pour la somme de 403 €.
- Lot n°3 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 9 876, 00 €.
- Lot n°4 : ALLIANZ / CRT SOFAXIS – Route de Creton, 18110 Vasselay – pour un montant de 23 402,00 € (taux à 1,33 %). Il est précisé que l'option complémentaire MLD-LM n'a pas été retenue par la commune.
- Lot n°5 : HISCOX / CBT SAGA – 12, Quai des Queyries, CS 41177, 33072 Bordeaux – pour un montant de 1 760,00 €.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- Lot n°1 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 13 687,00 € (taux à 0,8889 %).
- Lot n° 2 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 5 063,00 € (taux à 0,223 %). Il est précisé que l'option complémentaire IAC a été retenue par la commune pour la somme de 403 €.
- Lot n°3 : SMACL – 141 Avenue Salvador Allende, 79031 Niort – pour un montant de 9 876, 00 €.
- Lot n°4 : ALLIANZ / CRT SOFAXIS – Route de Creton, 18110 Vasselay – pour un montant de 23 402,00 € (taux à 1,33 %). Il est précisé que l'option complémentaire MLD-LM n'a pas été retenue par la commune.
- Lot n°5 : HISCOX / CBT SAGA – 12, Quai des Queyries, CS 41177, 33072 Bordeaux – pour un montant de 1 760,00 €.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 18 Décembre 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire**

**Gilles VINCENT**